

Le nom d'Occitanie retoqué par le Conseil d'État ?

Selon la lettre M, revue économique régionale, Estimant, d'après une rumeur courant dans les cabinets ministériels, que la consultation organisée par la Région Occitanie n'aurait pas pris en compte la majorité de la population, le Conseil d'État serait en désaccord avec le gouvernement sur l'appellation 'Occitanie' pour le territoire englobant les ex-Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La juridiction pourrait trancher pour le Languedoc, apprend-on de sources proches. Une rumeur à prendre avec prudence : la décision du Conseil d'État n'est pas encore officielle, et va tomber sous peu. Interrogé mercredi après-midi, l'entourage de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, dit n'avoir « pas d'information en ce sens » et attendre la décision « sereinement », sans envisager de changement de nom.